

COMMUNICATION COVID-19

GESTION DES CAS DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – RENTRÉE SCOLAIRE

Liège, le 30 août 2020

Chers Parents,

Vous trouverez dans cette communication les informations nécessaires pour la gestion des cas suspects ou avérés de Covid-19 dans le cadre de cette rentrée scolaire. Nous insistons sur le fait que ces dispositions sont des dispositions prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les établissements scolaires et ne sont pas prises par l'école elle-même. Ce que vous trouverez ci-après est donc un résumé pour l'enseignement fondamental de la circulaire ministérielle reçue dans les écoles fin de la semaine dernière. Certains risquent de trouver ces informations un peu tardives, mais il ne faut pas perdre de vue que la volonté de la FWB est de fournir aux écoles les informations les plus actualisées possibles par rapport à l'évolution de la situation sanitaire. De notre côté, nous préférons également des informations plus tardives mais effectives afin d'éviter, comme l'année scolaire dernière, des informations qui arrivent tôt, mais qui font l'objet d'un changement en dernière minute. C'est plus confortable pour les écoles et les membres du personnel, et par conséquent, plus cohérent pour les familles également.

Nous insistons sur le fait que les dispositions suivantes concernent l'enseignement fondamental ! Les dispositions sont différentes pour l'enseignement secondaire et, si vous avez des enfants dans ce niveau d'étude, nous vous invitons à prendre connaissance avec attention des dispositions le concernant.

Enfants appartenant à un groupe à risque

Si votre enfant appartient à un groupe à risque (maladie chronique grave) il est conseillé de contacter votre médecin traitant ou médecin spécialiste pour avis.

Mesures pour les enfants ou adultes présentant des symptômes

- Un enfant malade doit rester à la maison.
- Les enfants (ou adultes) présentant des symptômes doivent rester à la maison et contacter leur médecin traitant s'ils présentent UN des symptômes suivants d'apparition aiguë SANS AUTRE CAUSE ÉVIDENTE :
 - Fièvre (uniquement pour les enfants)
 - Toux
 - Difficultés respiratoires
 - Douleurs thoraciques
 - Perte de goût et d'odorat sans cause apparente
- Les enfants (ou adultes) présentant des symptômes doivent rester à la maison et contacter leur médecin traitant s'ils présentent DEUX des symptômes mineurs suivants SANS AUTRE CAUSE ÉVIDENTE :
 - Fièvre (uniquement pour les adultes)
 - Douleurs musculaires
 - Fatigue
 - Rhinite (encombrement ou écoulement nasal)
 - Maux de gorge
 - Maux de tête
 - Perte d'appétit
 - Diarrhée aqueuse
- Les enfants (ou adultes) doivent rester à la maison et contacter leur médecin traitant en cas d'aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, ...) SANS AUTRE CAUSE ÉVIDENTE.
- En cas d'apparition de symptômes nécessitant de rester à la maison pendant la présence de l'élève à l'école :
 - Les parents seront contactés immédiatement pour venir rechercher leur enfant à l'école.
 - L'élève sera provisoirement écarté de la classe en attendant ses parents.

- Les parents devront contacter le médecin traitant qui jugera s'il y a lieu de réaliser un test PCR et si l'enfant peut fréquenter l'école ou non.
- Si un test est réalisé, l'enfant doit rester isolé jusqu'à ce que le résultat soit connu. En cas de forte suspicion de Covid-19, les cohabitants doivent s'isoler préventivement en attendant le résultat du test.
- L'élève pourra retourner à l'école en fonction de l'évaluation faite par le médecin.
- Il est à noter que pour les enfants jusqu'à 5 ans, le test n'est réalisé que de façon exceptionnelle et n'est recommandé que dans certains cas (décision du médecin).

Lorsqu'un élève répond à la définition d'un cas possible de Covid-19

- En maternelle, lorsque les parents doivent contacter le médecin traitant pour cas possible de Covid-19 :
 - Le médecin évalue la nécessité de faire ou non un test
 - Pas de test = l'enfant peut revenir en fonction de l'évaluation du médecin.
 - Test négatif = l'enfant peut revenir en fonction de l'évaluation du médecin.
 - Test positif = l'enfant doit être isolé à la maison et peut revenir 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas eu de fièvre les 3 derniers jours et que son état s'est amélioré significativement.
- En primaire, lorsque les parents doivent contacter le médecin traitant pour un cas possible de Covid-19 :
 - Les parents contactent le médecin qui décide de faire un test (l'élève reste à la maison en attendant le résultat).
 - Test négatif = l'élève peut revenir à l'école sur base de l'évolution de son état de santé par son médecin. Il n'y a pas de quarantaine.
 - Test positif = l'élève est isolé à la maison et peut revenir à l'école 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas eu de fièvre les 3 derniers jours et que son état s'est amélioré significativement.

Conséquences pour la collectivité en maternelle et primaire

- Si un enfant est un cas CONFIRMÉ de Covid-19, tous les enfants de la classe ainsi que l'enseignant sont considérés comme des contacts à bas risque.
- Il n'y a pas de quarantaine pour les autres enfants et l'enseignant de la classe, mais une information est transmise aux parents (en collaboration avec la médecine scolaire).
- Les personnes avec qui l'enfant a été en contact doivent surveiller l'apparition éventuelle de symptôme durant les 14 jours qui suivent ;
- La classe poursuit normalement ses activités.

Les enfants cohabitants d'un cas de Covid-19

- Les élèves étant en contact avec un cas positif dans le ménage (parents ou cohabitants) sont considérés comme contacts à haut risque.
- En maternelle :
 - L'élève n'est pas testé.
 - Il est mis en quarantaine et peut revenir à l'école 14 jours après le contact à haut risque OU 14 jours après que le membre positif de la famille ait été autorisé à mettre fin à son isolement à domicile.
 - Si l'élève devient symptomatique en cours de quarantaine => contact avec le médecin traitant pour suivre la procédure.
- En primaire :
 - L'élève doit être testé.
 - Test négatif = mise en quarantaine et l'élève peut revenir à l'école 14 jours après le contact à haut risque OU 14 jours après que le membre positif de la famille ait été autorisé à mettre fin à son isolement à domicile. Le médecin traitant peut décider d'un deuxième test visant à écarter la quarantaine.
 - Test positif = l'élève est isolé à la maison et peut revenir à l'école 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas eu de fièvre les 3 derniers jours et que son état s'est amélioré significativement.

Mesures à partir de 2 cas de Covid-19

- A partir de 2 cas positifs confirmés de Covid-19 dans une période de 14 jours au sein d'une même classe, on considère qu'il s'agit d'un « cluster ».
- TOUTE LA CLASSE doit être testée.
- La suite de la procédure est gérée en collaboration avec la médecine scolaire qui entre en contact avec les autorités compétentes.

Les retours de voyage

- ❑ L'élève revient d'une zone verte = aucune disposition particulière.
- ❑ L'élève est revenu d'une zone orange dans les 14 jours qui ont précédé la rentrée => un contact avec le médecin traitant est obligatoire pour évaluer la situation.
- ❑ L'élève est revenu de zone rouge dans les 14 jours qui ont précédé la rentrée :
 - La quarantaine DOIT être respectée dès le retour en Belgique.
 - Un test DOIT être effectué.

Face à ces situations de retour de vacances, il est évident que la responsabilité appartient aux familles qui doivent se conformer à la législation de leur propre chef. Nous rappelons que la législation sur le respect de la vie privée n'autorise pas les Directions à « enquêter » sur les destinations de vacances des familles. Il y va donc de la responsabilité et du civisme de chacun. Nous attendons une attitude irréprochable des parents en la matière de façon à préserver l'ensemble de la communauté scolaire.

Nous vous remercions pour la lecture attentive de cette communication. Si vous avez des questions, nous vous invitons à privilégier l'adresse mail de l'école comme moyen de communication : fondamental@stbenoitstservais.be.

En vous souhaitant encore à toutes et tous une excellente rentrée scolaire !

Alain ASTGEN
Directeur Général

Didier TOORENS
Directeur